



## INFORMATIONS SUR LA LOCATION

<p><b>TERMES GÉNÉRAUX &amp; CONDITIONS</b></p>	<p>Les conditions générales sont présentes sur le <a href="#">contrat de location</a> de Madeira Rent (MR). Cela, avec tout autre document spécifique fourni par <b>MR</b>, est défini comme le contrat de location légal du <a href="#">véhicule MR</a>.</p> <p>Au moment de la signature, le Conducteur déclare expressément avoir reçu le véhicule à la date indiquée comme début du contrat, en bonnes conditions d'utilisation et sans dommage visible, sauf indication contraire dans le présent accord.</p> <p>Le locataire est tenu de retourner le véhicule dans les mêmes conditions qu'elles lui ont été remises, à la date et heure convenues et au lieu enregistré au début du contrat, dans les heures d'ouverture, sauf autorisation expresse de <b>MR</b>.</p> <p>Le non-respect de cette obligation pourrait entraîner une responsabilité civile et pénale, et le locataire perdrait, avec effet immédiat, les droits accordés par toute couverture d'assurance.</p> <p>Avant la collecte du véhicule, les Conditions générales, les services acceptés et la description des frais sont présentés au conducteur principal.</p> <p>Le contrat de location signé confirme l'acceptation par les conducteurs des Conditions Générales de MR et n'est valable que si le conducteur principal est signé.</p> <p>Les véhicules de MR ne peuvent pas être conduits sur des routes non goudronnées ou non permises.</p> <p>Certains services sont facturés jusqu'à une valeur maximale par mois.</p> <p>Les frais de service sont renouvelés tous les trente (30) jours.</p>
<p><b>INCLUSIONS DE TAUX</b></p>	<p><b>Les</b> tarifs MR incluent la renonciation aux dommages collisionnels (CDW), la protection contre le vol (TP), l'assurance tiers, le kilométrage illimité, le service de nettoyage de base et la TVA.</p> <p>Le locataire est responsable du paiement des dommages jusqu'à la valeur du montant excédentaire. Le montant de la franchise est établi en conséquence avec le groupe de voitures réservé et il est enregistré à la première page du contrat de location.</p> <p>En cas de dommages dus à un accident et/ou à toute autre situation causée par la négligence des locataires et/ou des conducteurs supplémentaires, <b>MR</b> se réserve le droit de conserver/facturer le montant total de la réparation du véhicule ou la valeur du véhicule (sans CDW), selon la liste tarifaire en vigueur.</p>
<p><b>HORAIRES D'OUVERTURE</b></p>	<p>Les horaires d'ouverture varient selon le lieu et le jour de la semaine. Veuillez consulter la liste des locations de location.</p>
<p><b>LOCATION QUALIFICATIONS</b></p>	<p><b>Tous les conducteurs doivent présenter</b> un permis de conduire valide sans avenants majeurs émis un an avant le début de la location, ainsi qu'un passeport, une carte de crédit valide et un bon de réservation (le cas applicable).</p> <p>Les permis de conduire internationaux sont acceptés s'ils sont reconnus par l'Autorité portugaise IMT-Institut de la Mobilité et des Transports, I.P. (IMT - Instituto da Mobilidade e dos Transportes). Les permis de conduire écrits en alphabet non romain ne seront pas acceptés.</p> <p><b>Les permis de conduire numériques</b> ne sont pas acceptés, sauf les permis portugais.</p> <p><b>MR</b> se réserve le droit de refuser la livraison du véhicule à toute personne jugée inapte à conduire et/ou si elle ne respecte pas les <a href="#">conditions de base de location</a> MR.</p>
<p><b>ÂGE DU PILOTE</b></p>	<p>Minimum : 21/25 ans Maximum : 85 ans</p> <p>L'âge minimum est de 21 ans et de 25 ans pour certains groupes automobiles, mais un permis de conduire doit être détenu au moins un an – veuillez consulter <a href="#">la description</a> de la flotte MR.</p>
<p><b>PILOTE ADDITIONNEL</b></p>	<p>En location, le véhicule loué ne peut être conduit que par le conducteur enregistré sur le <a href="#">contrat de location MR</a>. Les réservations sont confirmées sous un seul nom.</p> <p>Des conducteurs supplémentaires peuvent être ajoutés sur paiement du <a href="#">service de chauffeur supplémentaire</a>. Les exigences du conducteur doivent être remplies par chaque conducteur.</p>
<p><b>POLITIQUE DES JEUNES CONDUCTEURS</b></p>	<p>Si l'âge du locataire est inférieur à celui requis, le <a href="#">Service des jeunes conducteurs</a> peut être souscrit en payant des frais supplémentaires, mais le permis de conduire doit être détenu au moins un an.</p> <p>Si le groupe de voitures exige un 25 ans, la politique de jeune conducteur peut être appliquée, mais le locataire doit avoir au moins 21 ans et posséder un permis de conduire depuis <u>au moins un an</u> - veuillez consulter la description de <a href="#">la flotte MR</a>.</p>



<p><b>FLOTTE DISPONIBILITÉ</b></p>	<p>En cas de non-disponibilité de la voiture louée, le locataire sera surclassé dans le groupe de voitures supérieur suivant dans la flotte, sans coût supplémentaire.</p>
<p><b>VOYAGES TRANSFRONTALIERS</b></p>	<p>En raison de la couverture d'assurance, les véhicules MR ne peuvent être conduits que sur l'île de Madère. La traversée frontalière n'est valable que jusqu'à Porto Santo et une autorisation doit être requise au début de la location.</p>
<p><b>LOCATION POINT FINAL</b></p>	<p><b>La période de location MINIMALE</b> est de 24 heures (1 jour).  <b>La durée maximale</b> de location est de quarante-deux (42) jours.</p> <p>En cas de prolongation de location, une autorisation doit être requise auprès du <b>représentant MR</b>.          La location ne peut pas être prolongée sans <b>paiement préalable</b> des jours de location supplémentaires ainsi que d'autres services qui auraient pu être souscrits et/ou appliqués.</p> <p>Un contrat de location renouvelé sera envoyé par email aux locataires, qui devra être signé et retourné à la même date que le renouvellement.          En l'absence d'un contrat de location valide (signé), les autorités policières peuvent considérer que le véhicule est utilisé contre la volonté de MR, ce qui implique donc le locataire dans le crime d'abus de confiance.</p> <p><b>PÉRIODE DE LA GRACE</b>          Les conducteurs bénéficient d'une période de grâce de trois (3) heures pour récupérer le véhicule, compte à partir de l'heure enregistrée sur la réservation confirmée, et d'une période de grâce de 59 minutes pour la livraison du véhicule loué, compte à partir du moment de collecte enregistré sur le contrat de location.</p> <p><b>Retrait</b> : après les 3 heures de période de grâce, <b>MR</b> considérera la réservation confirmée comme <b>absente</b>. Le conducteur sera soumis à la disponibilité de la flotte et le tarif MR Public valable à la date/heure de la prise en charge, sera appliqué.</p> <p><b>Dépôt</b> : après les 59 minutes de période de grâce, <b>MR</b> facturera un jour supplémentaire basé sur le tarif public de MR, directement au locataire – y compris les assurances, les extras et tout service optionnel souscrit à la collecte du véhicule.</p> <p><b>LIVRAISON PRÉCOCE</b>          Si le conducteur souhaite retourner le véhicule avant la date/heure confirmées inscrites sur le contrat de location, les jours de location ne sont pas remboursés.</p> <p>Les bons partiellement utilisés ne sont remboursés que par l'agence de voyage ou l'opérateur touristique.</p> <p><b>ARRIVÉE TARDIVE</b>          En cas de retard de vol, <b>MR</b> Station restera ouverte pour accueillir les nouveaux locataires, mais les <u>détails du vol doivent avoir été enregistrés sur la confirmation de réservation</u>.</p> <p>Les réservations confirmées pour une (1) heure avant la fermeture de la station de location doivent inclure les informations du numéro de vol (locations aéroportuaires).</p> <p><b>ABSENCE</b>  <b>Le MR</b> accorde une période de grâce de 180 minutes (3 heures) avant de considérer la location comme absente.</p> <p><b>ANNULATION DE RÉSERVATION</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à 8 jours avant le début de la location : aucun coût ni pénalité. Remboursement complet de tout paiement anticipé, y compris les suppléments, services et couvertures optionnels.</li> <li>Entre 8 et 3 jours avant le début de la location : facturer l'équivalent de jusqu'à 3 jours de location (y compris les extras, services et couvertures optionnels). Tout montant restant sera remboursé.</li> <li>Dans les 2 jours précédant le début de la location : pas de remboursement</li> <li>Les annulations <b>doivent</b> être demandées par e-mail : <b>reservas@madeirarent.pt</b></li> </ul>
<p><b>RÉSERVATIONS DE DERNIÈRE MINUTE</b></p>	<p>Les réservations de dernière minute sont acceptées mais sous réserve de confirmation par le centre de réservation ou la station de location.</p>



<b>LIVRAISON ET COLLECTE</b>	<p>Les livraisons et les collectes depuis une <b>station de location MR</b> sont toutes soumises à confirmation. La demande doit être envoyée au <b>Centre de Réservation MR</b> 24 heures avant, et une adresse complète doit être fournie.</p> <p>Une recharge de <b>service supplémentaire</b> sera appliquée directement au locataire.</p> <p>La charge de service varie en fonction de la distance depuis le centre MR le plus proche .</p>
<b>HORS HORS-SERVICE</b>	<p>Le <b>service hors heures d'ouverture</b> est toujours soumis à confirmation et un supplément pour chaque service fourni sera appliqué directement au locataire.</p> <p>La confirmation doit être requise auprès du <b>centre de réservation MR</b>, ou confirmée auprès de la station de location, 24 heures avant l'heure de prise en charge et/ou de dépôt.</p>
<b>ALLER SIMPLE LOCATIONS</b>	<p>Les <b>locations aller simple</b> sont soumises à confirmation et un <b>service supplémentaire</b> sera appliqué directement au locataire. La charge de service varie en fonction de la distance depuis le lieu de prise en charge.</p> <p>Les véhicules doivent être retournés à la station de location d'origine, ou une <b>demande de confirmation</b> doit être requise auprès du <b>centre de réservation MR</b> jusqu'à 24 heures avant la date et l'heure de dépôt.</p>
<b>LOCATION EXTENSIONS</b>	<p>Les véhicules doivent être retournés à la date et à l'heure indiquées dans le contrat de location, car <b>les prolongations de location sont soumises à confirmation</b>. Les locataires doivent appeler directement le lieu de location ou notre centre de réservation</p> <p>Les contacts sont imprimés sur l'en-tête de chaque contrat de location.</p> <p>La location <b>ne peut être prolongée sans</b> l'acceptation préalable du tarif proposé et le paiement anticipé des jours de location supplémentaires ainsi que de tout autre service qui aurait pu être souscrit et/ou appliqué.</p> <p>Un contrat de location renouvelé sera envoyé par email aux locataires, qui devra être signé et retourné à la même date que le renouvellement.</p> <p>En l'absence d'un contrat de location valide (signé), les autorités policières peuvent considérer que le véhicule est utilisé contre la volonté de MR, ce qui implique donc le locataire dans le crime d'abus de confiance.</p> <p>Comme certains groupes automobiles dépendent de la disponibilité de la flotte, le remplacement du véhicule loué par un autre peut être nécessaire et organisé entre <b>le MR</b> et le locataire.</p>



## SUPLÉMENTS CHARGES

**MR** propose plusieurs services et/ou couvertures supplémentaires qui apporteront de la qualité au parcours des locataires. Veuillez consulter la page Suppléments & Services optionnels.

Lors de la signature des **Conditions générales du contrat de location MR** et des informations de réception/livraison du véhicule, le locataire déclare qu'à la date et à l'heure enregistrées comme début du contrat, le véhicule MR **est en parfait état pour être conduit pendant la période de location, et que tous les dommages visibles sont enregistrés sur les documents signés envoyés à l'adresse e-mail du locataire.**

Le véhicule doit être retourné dans les mêmes conditions, sous peine de frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

### POLITIQUE DE CARBURANT

Les tarifs n'incluent pas le carburant. Tous les **véhicules MR** doivent être retournés pleins, sinon une charge de service de ravitaillement sera appliquée.  
Le carburant mixte n'est inclus dans aucune des couvertures MR.

### SERVICE DE NETTOYAGE

Tous les véhicules sont livrés propres et désinfectés. Lors du retour de voiture, le **représentant MR** évalue le niveau de saleté, à l'intérieur et à l'extérieur, du véhicule et un supplément peut être appliqué si le véhicule est livré avec un niveau de saleté non considéré comme causé par une utilisation normale.

### SERVICE D'IDENTIFICATION DES CONDUCTEURS

Selon la loi, lorsqu'une autorité officielle portugaise demande une pièce d'identité au chauffeur, **MR** est tenu de fournir les informations requises (conformément au RGPD UE).

**Le MR** applique un **Frais de Service Administratif** au locataire en raison de la gestion des processus. Les informations sont envoyées à l'adresse e-mail du locataire.

Les autorités officielles communiqueront directement avec le locataire, par lettre, à l'adresse domiciliaire enregistrée sur le contrat de location.

## SIÈGES

### SIÈGES POUR BÉBÉ, ENFANT ET REHAUSSEURS

Des sièges bébé, enfant et rehausseurs sont fournis sur demande.

La disponibilité de ces places est soumise à une confirmation préalable du **MR Reservations Centre**. Un supplément quotidien sera appliqué jusqu'à un maximum de 10 jours par siège et par location.

Installation des sièges loués à l'intérieur du véhicule :

Pour des raisons de sécurité, le **représentant MR** n'est pas autorisé à installer ou à aider à l'installation du siège bébé, enfant ou rehausseur. Chaque siège a des instructions d'ajustement.

#### Conduite avec des enfants

Les enfants de moins de 12 ans et mesurant moins de 135 cm doivent utiliser un « système de contention » approuvé, adapté à leur taille et à leur poids. Utiliser la ceinture seule ne suffit pas.

Ils doivent être fixés sur la banquette arrière du véhicule, sauf si l'enfant a moins de 3 ans :

- L'enfant peut occuper un siège avant (passager) dans le véhicule équipé d'un siège de sécurité spécial orienté vers l'arrière du véhicule,
- L'airbag de sécurité doit être désactivé pour le siège avant du véhicule.

Les enfants ayant un handicap reconnu peuvent utiliser un siège ou d'autres systèmes de contention adaptés à leurs besoins spécifiques, cependant **MR** ne fournit que des sièges pour bébé, enfant et rehausseurs.

L' **amende** pour violation des restrictions de ceinture de sécurité est de 120 à 600 € pour chaque personne transportée de manière inappropriée

(**MR**) n'a aucune responsabilité sur les modifications des montants imposés par les lois portugaises).

### RETRAIT DES SIÈGES

Le retrait des sièges de nos fourgonnettes (monospaces, minibus ou fourgonnettes commerciales) n'est autorisé qu'aux locataires handicapés voyageant en fauteuil roulant ou tout autre appareil.

Ces informations doivent être mentionnées dans la demande de réservation pour un retrait antérieur par un **représentant MR**.



## SUPPLÉMENTAIRE ÉQUIPEMENT

**Étiquette clé** : L'écurie en bois attachée à la clé de la voiture fournit au locataire des informations importantes sur le véhicule loué, telles que la marque, le modèle et le numéro de plaque d'immatriculation.

**CEINTURES DE SÉCURITÉ** : Le Portugal a une loi obligatoire sur la ceinture de sécurité. Tous les passagers doivent toujours porter leur ceinture de sécurité, même lorsqu'ils voyagent sur les sièges arrière.

**PNEUS** : Toutes les voitures sont équipées de pneus toutes saisons/tous temps. **Les pneus neige ne sont pas disponibles.**

**ATTELAGES** : l'utilisation de tout équipement pouvant nécessiter l'utilisation d'un attelage n'est pas autorisée.

**PORTE-TOITS** : LES PORTE-PORTANTS DE TOIT NE SONT PAS FOURNIS, ET LEUR UTILISATION N'EST AUTORISÉE SUR AUCUN VÉHICULE.

## PAIEMENTS & DÉPÔT DE GARANTIE

### Dépôt de garantie

Tous les locataires doivent verser un **dépôt sous forme d'autorisation de carte de crédit**. Le montant est basé sur la somme de la franchise d'assurance plus un réservoir de carburant.

### Mode de paiement

Toutes les principales cartes de crédit, telles que Visa et MasterCard, sont acceptées.

**Les cartes de crédit prépayées ou virtuelles ne sont pas acceptées pour le dépôt de garantie ou la franchise.**

Les cartes de débit ne sont acceptées que comme paiement des charges de location dues à la location. L'espèces, les chèques personnels, les cartes de débit et les « chèques de voyage » ne sont pas acceptés comme dépôt de garantie.

Les cartes de crédit doivent avoir une validité de **soixante (60) jours** à compter de la date de dépôt et le conducteur principal doit être le titulaire de la carte de crédit.

Si le véhicule est immobilisé, toute réparation ou intervention ne peut être effectuée qu'avec le consentement écrit préalable du **MR** et le respect strict de toutes les instructions données par **le MR** au locataire.

Si la réparation ou l'intervention est autorisée par **MR**, la facture doit être émise au nom **de Madeira Rent** et le numéro de TVA inscrit sur l'en-tête du contrat de location doit figurer sur la facture, ainsi que la description complète du travail effectué et le nombre d'heures requises.

Le remboursement de toutes dépenses ne sera **appliqué que si toutes les exigences sont remplies.**



<p><b>ASSISTANCE ROUTIÈRE &amp; RAPPORTS DE DÉGÂTS</b></p>	<p><b>Une assistance routière 24h/24 est assurée 7 jours sur 7.</b>                  Numéro de téléphone d'assistance routière : +351 291 70 60 70                  Seuls les locataires et les personnes autorisées inscrites sur le contrat de location MR (conducteurs supplémentaires) sont autorisés à conduire le véhicule loué.</p> <p><b>En cas d'accident, de vol, de vol ou d'incendie</b>, le conducteur doit toujours demander la présence des autorités policières. En cas de litige concernant la détermination des responsabilités, un rapport de police sera exigé par les autorités.</p> <p><b>En cas de dommages graves au véhicule MR sans intervention d'un tiers</b>, le locataire est tenu de contacter et de signaler l'incident aux autorités policières. Les circonstances et les capacités de conduite du conducteur au moment de l'incident doivent être confirmées par le rapport de police.                  Si le locataire ne présente pas le rapport d'occurrence, MR se réserve le droit de facturer le coût total de la réparation des dommages.</p> <p>Le locataire doit informer le MR de tout accident, problème mécanique, vol, vol qualifié, dommage grave ou incendie (même partiel) du véhicule loué, dans un <b>délaï maximum de 8 heures</b> suivant l'incident.                  Toute la documentation doit être fournie au <b>représentant MR</b> ou à <a href="mailto:helpdesk@madeirarent.pt">helpdesk@madeirarent.pt</a>.</p> <p>L'assistance aux véhicules situés hors route relève uniquement du conducteur. MR prendra en charge le coût d'un service de taxi jusqu'à l'une de nos stations de location, si nécessaire. Le transport vers les hôtels ou autres destinations <b>n'est pas inclus</b>.</p> <p><b>112 (numéro d'urgence européenne)</b>                  Un accident de la route est nécessairement choquant, il est donc essentiel de rester calme et d'agir avec réflexion afin que l'aide soit organisée rapidement et efficacement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les feux d'alerte d'alerte du véhicule doivent être allumés, le contact doit être coupé et le frein à main au maximum doit également être appliqué,</li> <li>▪ Les gilets auto-réfléchissants sont à l'intérieur de la boîte à gants. Le conducteur doit le porter,</li> <li>▪ Évacuez du véhicule sur le côté droit et gardez tout le monde aussi loin que possible de la route. En cas d'urgence, le conducteur et tous les passagers doivent se placer derrière la barrière de sécurité,</li> <li>▪ Le triangle d'avertissement doit être pavé au moins 30 mètres avant le site de l'accident. Le véhicule et le conducteur doivent être visibles sans prendre de risques inutiles,</li> <li>▪ Les services d'urgence doivent être contactés - 112 (numéro européen),</li> <li>▪ Appelez <b>MR Assistance Routière</b> : + 351 291 70 60 70</li> <li>▪ La « Declaração Amigável de Acidente Automóvel », la Déclaration portugaise d'accident automobile, doit également être remplie (à l'intérieur de la boîte à gants).</li> <li>▪ Il est recommandé de photographier le lieu de l'accident, les véhicules et les dégâts.</li> </ul> <p>Toute la documentation doit être fournie au <b>représentant MR</b> ou envoyée à <a href="mailto:helpdesk@madeirarent.pt">helpdesk@madeirarent.pt</a> dès que possible.</p>
<p><b>OBJETS TROUVÉS</b></p>	<p>Le locataire est seul responsable de toute perte ou dommage subi par ses biens ou ceux de toute autre personne, laissée ou transportée dans le véhicule, reçue ou conservée par MR à tout moment, avant, pendant ou après la location, et dénonce expressément toute responsabilité de <b>la part de MR</b> ainsi que de son personnel et collaborateurs.</p> <p>Cependant, si un objet est trouvé, le MR fait de son mieux pour identifier le contrat de location et contacter le locataire pour organiser la collecte à notre station ou, si nécessaire, l'envoyer à l'adresse du locataire. Ce service de manutention a des frais de service de 25,00€ plus les frais de courrier.</p> <p>Les objets sont conservés pendant trente (30) jours.                  Après cette période, MR fait don de l'objet à une organisation caritative de son choix.</p>
<p><b>SERVICE CLIENT SLA</b> (Accord de niveau de service)</p>	<p><b>L'équipe de service client MR</b> suppose que toutes les informations nécessaires seront mises à disposition dans un délai de 3 à 7 jours ouvrés, à compter de la date de la demande.</p> <p>Cependant, pour les dossiers liés à des dommages, accidents, remboursements ou tout autre problème impliquant une autre partie ou un service, le MR peut devoir prolonger le délai de réponse.</p> <p>Confirmation de non-présentation, contrat de location et factures : jusqu'à 7 jours                  Rapports de dommages, facture de réparation estimée, etc. : jusqu'à 14 jours</p>



<p><b>CHAUFFEUR SERVICE</b></p>	<p>Le service de chauffeur est disponible sur demande et doit être exigé 48 heures avant le début du service. Le service doit être requis au <b>Centre de Réservation MR</b>, et la <b>proposition MR</b> inclura le chauffeur ainsi que les frais associés tels que les repas et l'hébergement, le service de collecte et de livraison, ainsi que le tarif journalier du groupe de voitures. Elle n'inclut pas le carburant, les péages, les amendes et toutes les autres exclusions mentionnées dans le chapitre Informations sur la location. <b>Les Conditions générales MR</b> s'appliqueront.</p>
<p><b>SERVICE AÉROPORTUAIRE</b></p>	<p>INCLUS. Veuillez noter que certains tarifs n'incluent pas ce service.</p>
<p><b>VIOLATIONS DES LOIS PORTUGAISES</b></p>	<p>Le <b>locataire est responsable de</b> toutes les amendes de stationnement, des infractions au code de la route, de toutes les infractions liées à l'utilisation et à la conduite du véhicule, ainsi que des frais de remorquage, du retrait des pinces de pneus, etc.</p> <p>Comme indiqué dans les termes et conditions du contrat de location, <b>MR</b> applique les <b>frais de service administratif</b>. Les informations sont envoyées à l'adresse e-mail du locataire.</p>
<p><b>TVA</b></p>	<p>Toutes les options, services et suppléments présentés ici sont inclus à la TVA.</p>

## COUVERTURE D'ASSURANCE

<p><b>CONDITIONS DE LOCATION, CONDITIONS GÉNÉRALES</b></p>	<p>Les conditions générales sont présentes sur le <b>contrat de location</b> de Madeira Rent (MR). Cela, avec tout autre document spécifique fourni par <b>MR</b>, est défini comme le contrat de location légal du <b>véhicule MR</b>.</p> <p>Au moment de la signature, le Conducteur déclare expressément avoir reçu le véhicule à la date indiquée comme début du contrat, en bonnes conditions d'utilisation et sans dommage visible, sauf indication contraire dans le présent accord.</p> <p>Le locataire est tenu de retourner le véhicule dans les mêmes conditions qu'elles lui ont été remises, à la date et heure convenues et à l'emplacement enregistré au début du contrat, dans les heures d'ouverture, sauf autorisation expresse de <b>MR</b>.</p> <p>Le non-respect de cette obligation pourrait entraîner une responsabilité civile et pénale, et le locataire perdrait, avec effet immédiat, les droits accordés par toute couverture d'assurance.</p> <p>Avant la collecte du véhicule, les Conditions générales, les services acceptés et la description des frais sont présentés au conducteur principal.</p> <p>Le contrat de location signé confirme l'acceptation par les conducteurs des Conditions Générales de MR et n'est valable que si le conducteur principal est signé.</p> <p>Les véhicules de MR ne peuvent pas être conduits sur des routes non goudronnées ou non permises.</p> <p><b>Certains services sont appliqués avec un maximum par mois.</b> <b>Ces charges sont renouvelées tous les trente (30) jours.</b></p>
<p><b>ACCIDENTS</b></p>	<p>Le locataire doit informer <b>le MR</b> de tout accident, problème mécanique, vol, vol qualifié, dommage grave ou incendie (même partiel) du véhicule loué, dans un <b>délaï maximum de 8 heures</b> suivant l'incident. Toute la documentation doit être fournie au <b>représentant MR</b> ou à <a href="mailto:helpdesk@madeirarent.pt">helpdesk@madeirarent.pt</a>.</p> <p>En cas d'accident, de vol, de vol ou d'incendie, le conducteur doit toujours demander la présence des <b>autorités</b> policières. En cas de litige concernant la détermination des responsabilités, le rapport de police sera remis(e) aux autorités.</p> <p>En cas de dommages graves au <b>véhicule MR sans intervention d'un tiers</b>, le locataire est tenu d'appeler et de signaler aux autorités policières.</p> <p>Les circonstances et les capacités de conduite des locataires au moment de l'incident doivent être confirmées par le rapport de police. Si le locataire ne présente pas le <b>rapport d'occurrence</b>, <b>MR</b> se réserve le droit de facturer le montant correspondant au coût total de réparation des dommages en question.</p>



<p><b>ASSURANCE AU TIERS</b></p>	<p>Tous les véhicules sont couverts par une police d'assurance qui impose des limites légales de responsabilité publique au tiers. La limite d'indemnisation est de 50 000 000 € et une copie du certificat d'assurance est disponible dans toutes les stations de location. <b>Cette assurance peut être considérée comme nulle si les conditions générales de la location sont violées.</b> Le numéro de police d'assurance et d'autres informations sont fixés sur une étiquette en plastique sur le pare-brise.</p>
<p><b>RENONCIATION AUX DOMMAGES PAR COLLISION (CDW)</b></p>	<p><b>Le CDW est inclus dans le tarif</b> et réduit la responsabilité du locataire du coût total des dommages au montant excédentaire inscrit en première page du contrat de location.</p> <p>Si les dommages sont intentionnellement causés par le locataire en raison de l'influence de l'alcool ou de la drogue, ou si le véhicule est utilisé de manière interdite ou négligente, le coût total des dommages causés au <b>véhicule MR</b> et/ou aux tiers impliqués est entièrement responsable des locataires.</p> <p>CDW inclut une couverture contre l'incendie et le vandalisme de la voiture louée, mais <b>ne couvre pas</b> les bagages, biens personnels ou biens du locataire, pare-brise, pneus, châssis, serrures endommagées, clés perdues ou endommagées.</p>
<p><b>PROTECTION CONTRE LE VOL (TP)</b></p>	<p><b>Le TP est inclus dans le tarif</b> et réduit la responsabilité du locataire, du coût total de la perte en cas de dommage ou de vol du véhicule, jusqu'au montant excédentaire inscrit en première page du contrat de location.</p> <p>Si les dégâts ou le vol du véhicule loué surviennent par négligence, le locataire sera responsable du paiement de la valeur commerciale du véhicule – c'est-à-dire : non-retour des clés volées ou endommagées.</p>
<p><b>DÉROGATION AUX DOMMAGES PAR SUPER COLLISION (SCDW)</b></p>	<p><b>SCDW</b> ce n'est pas une assurance et ce n'est pas inclus dans le tarif.</p> <p>Lors de la souscrire, et en cas de dommages à la carrosserie du véhicule loué, cela réduit la responsabilité excédentaire du locataire (franchise d'assurance) à 0,00€.</p> <p>Un dépôt de garantie sur le montant de la franchise sera requis.</p> <p><b>Cela n'inclut pas</b> les dommages aux pare-brise, pneus, châssis, toit, intérieurs, serrures endommagées, clés perdues ou endommagées, mauvais carburant, dommages d'embrayage et assistance tout-terrain.</p> <p>Les locations confirmées pour moins de trois (3) jours doivent payer un total de trois (3) jours de couverture.</p>
<p><b>DÉROGATION DE PARE-BRISE ET PNEUS (WDW)</b></p>	<p><b>WDW</b> : ce n'est pas une assurance et ce n'est pas inclus dans le tarif.</p> <p>Lorsqu'il est souscrit, il renonce à la responsabilité financière du client contre tout dommage survenu au pare-brise et/ou aux pneus à la suite d'un incident isolé.</p> <p>Les locations confirmées pour moins de trois (3) jours doivent payer un total de trois (3) jours de couverture.</p> <p><b>Cela n'inclut pas</b> le dessous du châssis, le toit, les intérieurs, les jantes, les serrures endommagées, les clés perdues ou endommagées.</p>
<p><b>ASSURANCE ACCIDENT PERSONNEL (PAI)</b></p>	<p><b>Le PAI n'est pas inclus dans le tarif.</b></p> <p>Une fois souscrit, et en cas d'accident avec le véhicule loué, <b>MR</b> garantit au locataire et aux passagers un bonus de 15 000,00 € en cas de décès ou de blessures permanentes, et 1 500,00 € pour les frais médicaux.</p> <p>Une copie du certificat d'assurance est disponible dans toutes les stations de location.</p>



## COUVERTURE COMPLÈTE (FC)

Comprend :  
SCDW, WDW & PAI

**La couverture FC** est optionnelle, non incluse dans le tarif.

En cas de souscription, et en cas de dommages au véhicule loué, dus à un accident ou à la suite d'un incident isolé, la responsabilité excédentaire du locataire (franchise d'assurance) se réduit à 0,00€. Un dépôt de garantie sur le montant de la franchise sera requis.

La couverture complète inclut les trois autres couvertures MR supplémentaires (SCDW, WDW et PAI) : Les dommages sur la carrosserie, les pare-brise et/ou les pneus à la suite d'un incident isolé **garantissent au locataire et aux passagers** un bénéfice de 15 000,00 € en cas de décès ou de blessures permanentes, et 1 500,00 € pour les frais médicaux.

Les locations confirmées pour moins de trois (3) jours doivent payer un total de trois (3) jours de couverture.

**Ne comprend pas** les dommages au train d'atterrissage, au toit, à l'intérieur, aux serrures endommagées, aux clés perdues ou endommagées, aux ratés de carburant, aux dommages d'embrayage et à l'assistance tout-terrain.

Si les dommages sont intentionnellement causés par le locataire en raison de l'influence de l'alcool ou de la drogue, ou si le véhicule est utilisé de manière interdite ou négligente, le coût total des dommages causés au **véhicule MR** et/ou aux tiers impliqués est entièrement responsable des locataires.

Date de mise à jour de la dernière mise à jour des Conditions Générales du contrat de location : **11/01/2025**